



Vains

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/01/2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Le lundi 16 janvier deux mille vingt-trois à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

CARNET Jean Philippe	P	JUGAN Nathalie	P	SAVARY Chantal	P
DEBON Anthony	P	LECHARTIER Sébastien	P	STRUGALA Philippe	P
DEVILLE Olivier	P	LEMOINE Vincent	P	TETREL Guylène	PVR CT
DOUBLET Thierry	P	POULET Sandrine	P	THÉAULT Chantal	P
FAGUAIS François	P	RENOUF Pascal	P	TIMONNIER Gillian	P

Secrétaire de séance : Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. Vincent LEMOINE

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Convocation : 10/01/2023 Affichage : 10/01/2023

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

Délibération 20230116-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité

2. Ressources Humaines : choix du type de procédure pour la mutuelle santé des agents – amendement de la délibération n°2012 11 13-01 du 13/11/2012

Délibération 20230116-02

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité

3. Indemnités de gardiennage de l'église

Délibération 20230116-03

Cette délibération mise aux voix est adoptée à la majorité



CONSEIL MUNICIPAL DU 16/01/2023

Vains

LISTE DES DELIBERATIONS

4. **Affaires funéraires : principe de reprise des concessions en état d'abandon**
Délibération 20230116-04

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité

5. **Affaires funéraires : procédure de reprise de concessions et opérations associées**
Délibération 20230116-05

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité

6. **Fixation du montant du versement d'une subvention exceptionnelle APEL Saint Michel**
Délibération 20230116-06

Cette délibération mise aux voix est adoptée à la majorité

7. **Fixation du montant du versement d'une subvention exceptionnelle APE Vains-Bacilly**
Délibération 20230116-07

Cette délibération mise aux voix est adoptée à la majorité

La présente séance est levée à vingt-trois heures et contient 7 délibérations numérotées 20230116-01 à 20220116-07.



Fait à Vains, le 20/01/2023

Le Maire
Olivier DEVILLE